

Responsable : Thierry PETIT

Objectifs

- Connaître les derniers courants de pensée en méthodologie archéologique.
- Se familiariser avec quelques publications récentes et marquantes en archéologie théorique.
- Développer un sens de l'analyse critique d'essais méthodologiques récents (après 1980) en archéologie.
- Apprendre à présenter ses idées en séminaire, à les défendre, ainsi qu'à aiguiser son sens critique sur des travaux récents.

Contenu

Discussion critique de publications récentes en archéologie théorique. Ce séminaire s'inscrit dans le prolongement du cours « Histoire de la pensée archéologique », puisqu'il porte sur la pensée archéologique actuelle (depuis les années 1980) : archéologie post-processuelle, contextuelle, cognitive, symbolique, etc. Par la discussion et la critique de concepts méthodologiques modernes, ce séminaire vise à préparer les étudiants¹ désireux de prolonger leur cursus dans les études avancées en archéologie (études essentiellement constituées de séminaires et qui nécessitent un cadre conceptuel ferme, lequel ne peut ignorer les avancées méthodologiques modernes). Il s'agit au total de familiariser les étudiants avec la pratique de l'exposé raisonné et du débat critique, qui constitueront les deux axes du cours.

Fonctionnement

Ce cours se donne sous la forme d'un **séminaire** (théoriquement limité à 18 étudiants). Il se présente comme suit :

. En début de session, **cinq** ou **six** séances d'introduction, seront réservées à un exposé du professeur sur l'état des connaissances et des courants actuels en « archéologie théorique ».

. Pour les autres séances, on procédera comme suit : un article, un chapitre de livre ou un sujet (par exemple, tel courant ou telle tendance de l'archéologie) sera remis aux étudiants avant l'exposé (le délai devra être fixé de commun accord). Un étudiant ou un groupe de deux ou trois étudiants présentera le sujet ; un débat suivra la présentation, au cours duquel seront formulés questions, remarques, compléments, critiques, suggestions, etc. Tous les étudiants sont tenus d'avoir lu la publication qui fait l'objet de la présentation et

¹ Le masculin est utilisé ici à titre épïcène

de participer activement. Chaque étudiant devra présenter au moins un exposé dans le courant de la session et remettre, deux semaines après la date de l'exposé lui-même, un travail écrit qui reprendra la substance de l'exposé en classe en y intégrant les remarques, critiques et suggestions exprimées oralement lors du débat.

Évaluation

La formule est à déterminer avec les étudiants lors la première séance. Mais le système proposé est le suivant :

- Examen écrit portant sur la matière vue lors des séances d'introduction (**40%**) ;
- Exposé oral (**40%**)
- Participation (orale) aux discussions en classe (**20%** de la note finale) ;

Mesures d'aménagement des examens (dites d'« accommodation » [sic])

Les étudiant(e)s ayant droit à des mesures d'aménagement des examens doivent, dans les deux semaines suivant le début des cours, remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Internet du département (sous l'onglet « Études ») : <https://www.formulaires.cstip.ulaval.ca/hst/ema>.

Les étudiants qui obtiennent une lettre en cours de session doivent aussitôt remplir le formulaire en ligne.

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie en temps opportun suivant le déroulement du cours.

Disponibilité du professeur

Sur rendez-vous : Thierry.Petit@hst.ulaval.ca